

26/09/2019



Voltalia lance son premier plan d'actionnariat salarié

Voltalia (Euronext Paris, code ISIN : FR0011995588), acteur international des énergies renouvelables, annonce la mise en œuvre de son premier plan d'actionnariat salarié. Cette initiative s'inscrit dans la volonté affirmée du Groupe d'associer ses collaborateurs dans la durée à son projet entrepreneurial ambitieux.

« Les salariés de Voltalia incarnent et portent la mission de l'entreprise : grâce à leur engagement, le Groupe connaît un développement spectaculaire depuis sa création, tout en jetant les fondations de sa croissance future. A l'heure où le Groupe se fixe de nouvelles ambitions à horizon 2023, je me réjouis de pouvoir associer durablement les Voltaliens à la création de valeur de cette nouvelle phase d'expansion » commente Sébastien Clerc, Directeur Général de Voltalia.

Le plan prend la forme d'une offre d'actions existantes réservées aux salariés du groupe Voltalia en France, au Brésil et au Portugal. Cette offre se fait dans le cadre du plan d'épargne groupe Voltalia. Les actions seront acquises par Voltalia sur le marché dans le cadre d'un programme de rachat d'actions.

Avec cette opération, Voltalia amorce une nouvelle étape après la mise en place de l'intéressement fin 2017, pour une première année d'application en 2018. Voltalia offre la possibilité aux salariés éligibles d'acheter des actions Voltalia SA à des conditions attractives.

La période de souscription s'ouvre le 26 septembre et se clôturera le 8 octobre 2019 inclus.

Détails de l'opération

Emetteur

VOLTALIA SA

Euronext Paris (France) – compartiment B

Action ordinaire code ISIN : FR0011995588

Valeur admise au Service de Règlement Différé (SRD) de Voltalia

Objectif de l'opération – motifs de l'offre

Le Conseil d'administration de Voltalia a décidé le 18 mars 2019 la mise en place d'un plan d'actionnariat salarié.

Cette offre d'actions existantes dans le cadre du plan d'épargne groupe Voltalia est proposée aux salariés du groupe qui sont éligibles au Plan d'épargne groupe Voltalia en France, au Brésil et au Portugal. Les actions seront souscrites par les salariés en direct.

Titres offerts

Le nombre maximum d'actions existantes proposées s'élève au maximum à 0.3 % du capital social et des droits de vote de ma société.

Le Conseil d'Administration a fixé le prix de souscription le 25 septembre 2019 à 8,03 euros. Ce prix est égal à la moyenne des 20 cours d'ouverture de l'action Voltalia sur le marché d'Euronext Paris précédant la date de fixation du prix de souscription moins une décote de 20%.

Conditions de souscription

Les bénéficiaires

Les bénéficiaires de l'offre d'actions existantes sont les salariés et mandataires sociaux du groupe Voltalia éligibles au Plan d'épargne groupe Voltalia en France, au Brésil et au Portugal, qui ont une ancienneté de trois mois.

Les sociétés du périmètre de l'offre sont Voltalia et les sociétés qu'elle détient majoritairement, qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du code de commerce et de l'article L. 3344-1 du code du travail, qui ont adhéré au Plan d'épargne groupe Voltalia et dont le siège social est établi en France, au Brésil et au Portugal, sous réserve de l'obtention d'autorisations locales, le cas échéant.

La formule de souscription proposée

Les bénéficiaires peuvent souscrire à une formule dite « classique » avec décote de 20% et d'un abondement dans le cadre du PEG. Les bénéficiaires qui souscrivent à l'offre seront exposés aux variations du cours de l'action à la hausse comme à la baisse.

Autres conditions de souscription

- La présente opération est une offre d'actions existantes.
- Modalités de souscription : les actions sont souscrites en direct.
- Abondement : les souscriptions sont abondées dans la limite d'un maximum de 2000€ pour 1000€ investis.
- Droits de vote : chaque salarié actionnaire exerce directement les droits de vote attachés aux actions qu'il détient.
- Plafond de souscription : les versements annuels des bénéficiaires de l'offre ne peuvent excéder le quart de leur rémunération annuelle brute.
- Blocage des actions Voltalia : les souscripteurs à l'offre devront conserver leurs actions jusqu'au 1er juin 2024, sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé.

Calendrier de l'opération

- Période d'acquisition : 26 septembre 2019 (inclus) au 08 octobre 2019 (inclus)
- Règlement-livraison des actions : prévu le 30 octobre 2019 (à titre indicatif)

Mention spécifique pour l'international

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation pour l'achat d'actions VOLTALIA. L'offre d'actions VOLTALIA réservée aux salariés sera mise en place dans les seuls pays où une telle offre a fait l'objet d'un enregistrement auprès des autorités locales compétentes et/ou à la suite de l'approbation d'un prospectus par les autorités locales compétentes, ou dans le cadre d'une exemption à l'obligation d'établir un prospectus ou de procéder à un enregistrement de l'offre. Plus généralement, l'offre sera uniquement réalisée dans les pays où toutes les procédures d'enregistrements et/ou les notifications requises auront été effectuées et les autorisations auront été obtenues. Le présent communiqué n'est pas destiné, et des copies de celui-ci ne devraient donc pas être envoyées, aux pays dans lesquels un tel prospectus n'aurait pas été approuvé ou une telle exemption ne serait pas disponible ou dans lesquels toutes les procédures d'enregistrements et/ou de notifications requises n'auraient pas encore été effectuées ou les autorisations n'auraient pas été obtenues.

Contact salarié

Pour toute question relative à la présente offre, les bénéficiaires pourront s'adresser à leur contact local.

Ceci constitue le document d'information requis en application de l'article 19 de l'instruction n°2016-04 du 15 janvier 2018 et de l'article 223-3 du règlement général de l'AMF.

A propos de Voltalia (www.voltalia.com)

Voltalia est un acteur international des énergies renouvelables. Le Groupe produit et vend de l'électricité issue de ses installations éoliennes, solaires, hydrauliques, biomasse et de stockage. Il dispose d'une puissance en exploitation et en construction de plus de 1 GW et d'un portefeuille de projets en développement d'une capacité totale de 7,1 GW, dont 0,6 GW sont sécurisés.

Voltalia est également prestataire de services et accompagne ses clients investisseurs en renouvelable pendant toutes les étapes des projets, de la conception à l'exploitation-maintenance.

Fort de ses 697 collaborateurs, et présent dans 18 pays sur 4 continents, Voltalia possède une capacité d'action mondiale pour ses clients.

Voltalia est coté au marché réglementé d'Euronext à Paris (FR0011995588 – VL TSA) et fait partie des indices Euronext Tech 40 et CAC Mid&Small. Le Groupe est également inclus dans le Gaïa-Index, l'indice des valeurs moyennes responsables.

Voltalia
Relations Investisseurs : invest@voltalia.com
+33 (0)1 81 70 37 00

Actifin
Relations Presse : Jennifer Jullia
jjullia@actifin.fr
+33 (0)1 56 88 11 11